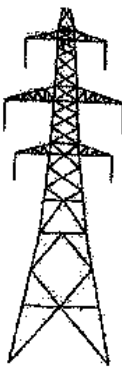
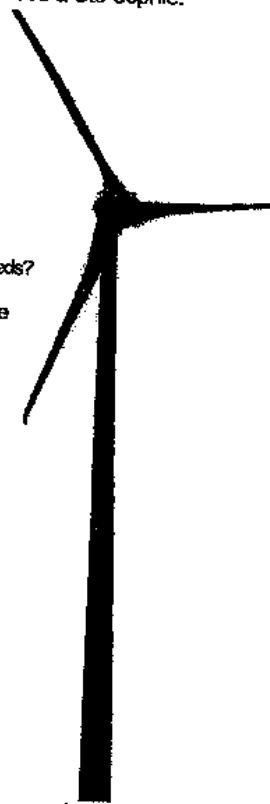


le **PROJET ÉOLIEN** de l'Erable

50 éoliennes de 2MW dans 3 municipalités (St-Ferdinand, Ste-Sophie et St-Pierre-Baptiste) dont 27 dans le secteur de Vianney et 16 à Ste-Sophie.

Saviez-vous que...

- une éolienne est visible à 30 km?
- les extrémités des pales peuvent tourner à 200km/h?
... et peuvent projeter des débris de plusieurs livres à plus de 1700 pieds?
- les pompiers ne peuvent atteindre un feu situé dans la nacelle
... à 300 pieds du sol?



†
Homme
6' (1,80m)

Pyône
196' (60m)



Église de St-Ferdinand
110' (34m)

Éolienne E70
450' (138m)

Un projet d'envergure...

Chaque éolienne s'élève à une hauteur de 450 pieds, soit 4 fois la hauteur de l'église de St-Ferdinand. Ce méga parc industriel amènera des impacts majeurs sur le milieu de vie des résidents.

En réaction à ce projet, un groupe de résidents des secteurs Vianney et Ste-Sophie ont créé le CIRPÉE «Comité de citoyens(nes) pour une intégration réussie du projet éolien de l'Érable»

Quels sont les impacts?

IMPACTS SUR LE PAYSAGE

Le secteur visé est reconnu pour la beauté de ses paysages et de ses points de vue remarquables

Des dizaines de structures d'une hauteur de 45 étages auront un impact immense sur la valeur esthétique, patrimoniale, environnementale et sociale de notre richesse collective

IMPACTS SUR LA SANTÉ

Syndrome de l'éolienne découlant de l'exposition aux bruits jusqu'à 1.5 km :
Insomnie, maux de têtes, vertiges et dépression

L'effet « flash » ou stroboscopique amène un stress supplémentaire lorsque les pales passent devant le soleil, ce qui peut provoquer des nausées, migraines et même des crises d'épilepsie.

Tensions parasites potentielles (qui affectent les animaux d'élevage autant que les humains)

IMPACTS ÉCONOMIQUES

Déévaluation foncière: jusqu'à 30% pour les résidences situées à moins de 1.5 km, cela va en décroissant avec l'éloignement des propriétés mais provoque un impact fort jusqu'à 5 km.

...perte de revenus pour les propriétaires et les municipalités.

Dévitilisation : Perte ou stagnation démographique. Qui voudra s'établir dans un parc d'éoliennes?
...moins de payeurs de taxes, moins de revenus pour la municipalité.

Ondes électromagnétiques : brouillage possible des ondes radio, télé, cellulaire, et bientôt internet haute vitesse.

Environ 5 à 10 emplois permanents créés.

Et les revenus?

REVENUS ANNUELS POUR UNE SEULE ÉOLIENNE DE 2MW

LA MUNICIPALITÉ:

- Reçoit 3 200\$ par éolienne, soit environ 0.75% des revenus.
(La Fédération Québécoise des Municipalités propose un minimum de 8 000\$ par éolienne)
- Il faut soustraire tous les coûts cachés et imprévus liés à un tel projet (érosion, assurances, frais judiciaires, incendie, gestion, etc.)

LE PROPRIÉTAIRE:

- Reçoit 8 000\$ par éolienne, soit environ 1.75% des revenus

LE PROMOTEUR (Enerfin, société espagnole):

- Récolte de 425 000\$ à 500 000\$ par éolienne, soit environ 97.5% des revenus, au profit d'une multinationale étrangère pour de l'électricité destinée au marché américain.
(Note : le projet compte 50 éoliennes... donc rapporte au promoteur entre 21 et 25 millions de dollars.)
- Ne paie aucune taxe.
- Est éligible à une subvention de plusieurs dizaines de millions (Écoénergie).
- Est financé en partie par nos impôts.

En comparaison

Le projet de parc éolien communautaire de 9 MW (6 éoliennes de 1.5 MW) à Amqui dans la vallée de la Matapédia rapporterait 28,000\$ par éolienne pour les propriétaires et 650,000\$ en revenus nets à la municipalité et ses partenaires (MRC, CLD, SADC, Caisse Pop, investisseurs privés) avec beaucoup moins d'impacts sur la santé et la qualité de vie des résidents.

Conclusion

Le CIRPÉE demande que les citoyens soient consultés, l'accès à une information complète et une diminution majeure des impacts négatifs pour la protection de notre qualité de vie et de notre santé avant toute considération financière, tel que prescrit par le gouvernement du Québec dans la Loi sur le développement durable (L.Q. 2006, c.3)

Le contenu de ce feuillet a été préparé par le CIRPÉE et provient de sources fiables et vérifiables.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

Monsieur Yoland Leclerc
Téléphone : (418) 428-9620

Monsieur Jean Rivard
Courriel : bigblacktiger @ hotmail.com

Rencontre d'information

Une importante rencontre d'information publique aura lieu au début du mois de mai à Saint-Ferdinand. Nous sommes tous invités et concernés par ce projet.

jeudi le 7 mai à 19 h 30 au Manoir du Lac à Saint-Ferdinand.

Liens utiles

<http://www.eolerable.webs.com>
<http://www.aqper.com>
<http://www.eoliennes-infos.com>
<http://www.eoleprudence.com>
<http://www.windconcernsontario.wordpress.com>
<http://www.windaction.org>
<http://www.nationalwind-watch.org>
<http://www.windturbinesyndrome.com>